



Comité Richelieu propose des solutions innovantes pour le financement des entreprises innovantes...

Par Jean Philippe Martinez, dimanche 4 octobre 2009 à 14:55 | [Généralité](#) | [#823](#) | [rss](#)



Sur la base d'une enquête réalisée auprès de 1800 PME innovantes (profil : 55 employés, CA 6 M€ dont 32 % à l'export), le [Comité Richelieu](#) préconise deux axes pour faciliter le financement des PME.

Leurs auteurs considèrent qu'avec le plan de relance, les pouvoirs publics français ont réussi à mettre en place un filet permettant de soutenir les entreprises établies dont la pérennité était remise en cause par la crise. Cette première partie était la plus urgente, mais le dispositif doit maintenant être complété pour répondre aux besoins des PME innovantes afin de permettre leur développement, seul moyen de renforcer le tissu

clairsemé des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) françaises.

Déjà en 1998, le conseiller économique de **Tony Blair déclarait** : « **le principal problème de l'Europe, c'est que ses PME ne parviennent pas à devenir des entreprises de stature internationale** ».

Les PME innovantes ont un potentiel de croissance et donc des besoins de financement importants. Dans le même temps, ces entreprises sont trop jeunes pour présenter suffisamment d'éléments pour contrebalancer le risque pris par les banques. Le plafond de verre qui bloque la croissance des PME s'explique donc tout simplement : **ces entreprises ont trop d'avenir et pas assez de passé**. Pour casser ce cercle vicieux, le Comité Richelieu préconise deux axes à mener de concert :

### 1. Renforcer les fonds propres des PME :

- Doter le Fonds Stratégique d'Investissement d'une branche dédiée aux PME, disposant d'une équipe suffisante pour traiter des dossiers d'une taille moins importante qu'aujourd'hui (entre un et dix millions d'euros),
- Relancer l'offre de prêts participatifs, permettant d'apporter aux PME des quasi fonds propres. Autoriser OSEO à mettre en place ces prêts participatifs en direct et seul auprès des PME,
- Alléger la fiscalité sur les résultats réinvestis, ce qui constitue un moyen naturel pour que les PME renforcent leurs fonds propres.

### 2. Agir sur les critères d'attribution des soutiens publics pour que, au moins dans ce cas, le niveau des fonds propres ne plafonne pas le montant des aides auxquelles les PME peuvent prétendre.

Aucun dispositif ne parviendra à porter le niveau des fonds propres des PME françaises à un montant suffisant. Les organismes de soutien public doivent donc, au moins pour leurs propres mécanismes de renforcement des PME, briser ce dogme et pouvoir prendre le risque de choisir des entreprises sur la base de leur potentiel et non uniquement sur celle de leur track record. Les PME dont le potentiel est reconnu devraient pouvoir obtenir un soutien à l'exportation (COFACE), à l'innovation (Aides à l'innovation d'OSEO, du FUI ou de l'ANR) ou au financement (OSEO Financement et OSEO Garantie), quel que soit le montant de leurs fonds propres.

**Hervé Novelli, 13 mars 2008 (colloque Comité Richelieu sur le financement) : « il faut s'affranchir du problème qui consiste à lier le niveau des soutiens d'OSEO au niveau des fonds propres ».**

Enfin, le Comité Richelieu souhaite que ces nouveaux efforts des pouvoirs publics en faveur des PME s'accompagnent d'une interdiction totale faite aux banques de demander des cautions personnelles.

**Une suggestion plus personnelle:**

Il conviendrait de mobiliser les banquiers pour qu'ils fassent une avance de trésorerie en prévision d'une aides financière qui prendra la forme d'une subvention ou d'une avance remboursable. En effet il ne suffit pas d'obtenir une aide financière d'une collectivité ou d'OSEO, encore faut il être en mesure d'avancer les fonds, de réceptionner les factures pour dans un second temps être remboursé. Lorsqu'il y a un acompte en général il n'est pas suffisant...

Voter pour ce billet "extraordinaire" 😊 sur les diggs-like :



[< retour à l'accueil](#)

Commentaires

Aucun commentaire pour le moment.

[< retour à l'accueil](#)

Trackbacks

Aucun trackback.

Pour faire un trackback sur ce billet : <http://www.capitalsocial.fr/tb.php?id=823>

Ajouter un commentaire

Nom ou pseudo :

Email (facultatif) :

Site Web (facultatif) :

Commentaire :

Se souvenir de mes informations

## Première visite... ?

[Capitalsocial.fr](http://www.capitalsocial.fr) est dédié à la création et au développement des entreprises, avec un prisme prononcé sur les aspects de financement.

Ce blog est pour moi une récréation donc on laisse au vestiaire le costard et la cravate pour aborder des sujets sérieux de manière légère voire impertinente...D'ailleurs les post insolites, humoristiques, décalés ont également leur place ici....

Entrepreneurs, futurs Chefs d'entreprises, Conseillers d'entreprises, Etudiants ou alors blogophile éclairé au plaisir de